



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° AO/Z00/DBA/098/2024

**SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE
PLATE FORME DE VISITE VIRTUELLE DES OBJETS DE LA COLLECTION DU MUSÉE DE
LA MONNAIE DE LA BCEAO, SIS A DAKAR**

MAI 2024

PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Conditions de participation au marché

La participation au présent marché est ouverte à toutes les entreprises éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du dossier d'appels d'offres.

Toutefois, les entreprises suspendues ou impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel d'offres.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit.

I.2. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler ou de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.3. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.4. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

I.5. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les notices et fiches techniques pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées de leur traduction certifiée en français.

I.6. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document, dont l'absence dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

I.7. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

I.8. Conformité des offres

Toute soumission qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

I.9. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité administrative et technique, ainsi qu'à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

I.10. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, son offre sera rejetée au profit du soumissionnaire classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ressortira la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète les biens qu'à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état du bien livré et de prouver son origine.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure.

Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constituera un motif de rejet de toute offre, à la discrétion de la BCEAO.

I.12. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.13. Confidentialité

Dans le cadre de la mission, chaque partie devra s'engager à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le fournisseur sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution du marché ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le fournisseur ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le fournisseur répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution du marché ou à la date de sa prise d'effet, les documents, rapports et données ainsi que toutes autres informations qu'elle juge confidentielles.

I.14. Assurance

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

I.15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES

II.1. Objet du marché

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet de solliciter des soumissions pour la fourniture et l'installation d'une plateforme de visite virtuelle des objets de la collection du Musée de la Monnaie de la BCEAO.

II.2. Allotissement

Le marché n'est pas alloti.

II.3. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite des lieux dans le cadre du présent appel d'offres.

II.4. Options

Il convient de noter que les spécifications techniques ne sont pas limitatives. A cet égard, les soumissionnaires peuvent intégrer dans leurs offres des propositions d'amélioration qui pourraient éventuellement se traduire par des options par rapport aux spécifications de base.

II.5. Variantes

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

II.6. Présentation des soumissions

Les offres devront comprendre les **quatre (4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

II.7. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe 1**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

II.8. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devra comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

-
- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **annexe 2**.
 - une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce ;
 - la copie des états financiers pour les trois (3) derniers exercices ;
 - l'attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations à l'Institution de sécurité sociale et fiscale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

II.9. Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- le formulaire de conformité technique selon le modèle joint à l'**annexe 3** ;
- les spécifications techniques, fonctionnelles et normes de performance, de la plateforme conformément aux exigences définies dans la deuxième partie du présent dossier d'appel d'offres ;
- les fiches techniques et prospectus en couleur de la solution proposée ;
- la liste et les CV des personnes chargées du dossier (qualifications et expérience) ;
- la liste d'au moins trois (3) références de projets similaires appuyées par des attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent ;
- le planning d'exécution ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.;
- toute autre information technique jugée utile.

II.10. Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre :

- un devis détaillé de l'offre de base de la solution ;
- le coût annuel des services d'assistance et de support (mise à jour, réparation) ;
- un devis détaillé des services connexes ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.
- le formulaire de décomposition de l'offre financière, joint en **annexe 4**.

II.11. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

II.12. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **lundi 17 juin 2024 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre "**FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE PLATEFORME DE VISITE VIRTUELLE DE LA COLLECTION DU MUSÉE DE LA MONNAIE DE LA BCEAO, SIS A DAKAR (SENEGAL)**".

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

II.13. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int.

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int (rubrique **Marchés publics**)

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

II.14. Délai de livraison

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

II.15. Lieu de livraison

La livraison et le déploiement de la plateforme se fera dans les locaux du Siège de la BCEAO, sise à l'Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108 Dakar, Sénégal.

II.16. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire après la livraison, l'installation et la configuration de la plateforme et le constat du bon fonctionnement ;
- réception définitive à la fin de la période de garantie d'un (1) an, après la levée de toutes les réserves émises et la constatation du bon fonctionnement de la solution livrée, installée et configurée.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

II.17. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées seront les suivantes :

- une avance de démarrage de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un établissement de crédit agréé par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
 - soixante-cinq pour cent (65 %) à l'installation conforme de la solutions, attestée par la signature du procès-verbal de réception provisoire non assorti de réserves ;
-

- cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie fixée à un (1) an après la signature du procès-verbal de réception définitive.

II.18. Garantie

La solution devra être livrée avec les dernières versions de logiciels. Elle devra être garantie pendant une année, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

La date de prise d'effet de la garantie devra être postérieure à la date de déploiement de la solution dans les locaux de la BCEAO établie par un bordereau de livraison dûment signé par les parties.

Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non-conformité.

II.19. Formation et transfert de compétences

Le soumissionnaire retenu devra effectuer un transfert de compétences sur l'administration et l'exploitation de la solution pour une équipe de cinq (5) personnes.

A cet égard, un programme de formation, couvrant l'ensemble des fonctionnalités, devra être proposé par les soumissionnaires dans leurs offres.

DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

I - Contexte et justification

Le Musée de la Monnaie actuel est accessible sur le site internet de la BCEAO, à partir de la rubrique : "Billets et pièces". Cependant, elle ne permet pas une réelle immersion permettant au public de bien appréhender l'évolution historique de l'Institut d'Emission, ainsi que des séries de billets et pièces de monnaie de la zone UMOA.

Après plus de vingt ans d'existence de ce Musée, il est devenu nécessaire d'adapter ses activités aux mutations engendrées par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) en offrant la possibilité au public de visiter les expositions à partir du site internet ou intranet de la Banque.

Le dispositif de visite virtuelle sera enrichi de textes d'information accompagnant les œuvres exposées. En plus d'être une solution pour la poursuite de l'activité du Musée de la Monnaie de la BCEAO, l'intégration d'une visite virtuelle directement sur le site internet de l'institution permettra de divulguer une image moderne utilisant les dernières technologies, auprès d'un public qui s'élargit vers les plus jeunes.

Les visiteurs de la plate-forme virtuelle bénéficieront de la meilleure qualité 3D possible et pourront ainsi se déplacer librement avec fluidité et sans contrainte temporelle entre les différentes pièces du Musée.

Cette plateforme de visite virtuelle du Musée de la Banque permettra également de rendre plus accessible le patrimoine culturel et historique de l'Institut d'émission aux populations de l'Union.

Enfin, elle pourrait être une solution alternative ou complémentaire dans des situations de forte affluence, de fermeture des locaux ou de sinistres éventuels.

II - Objectifs

Les objectifs visés sont :

- élaborer une plate-forme conforme aux normes et standards internationaux dans le domaine muséal grâce aux techniques de la vidéo 3D et des nouvelles technologies du web ;
- permettre au grand public d'accéder aux collections du Musée de la monnaie de la BCEAO à partir des ordinateurs et équipements mobiles ;
- diffuser la collection d'objets du Musée à titre éducatif, scientifique ou culturel ;
- renforcer la visibilité de l'Institut d'émission auprès du grand public ;
- assurer une vulgarisation de l'histoire de l'UMOA et de la BCEAO ;
- positionner le Musée comme centre numismatique de référence en Afrique de l'Ouest.

III - Périmètre du projet et parties prenantes

Le Musée de la Monnaie de la BCEAO est érigé sur une superficie de quatre cent soixante-treize (473) mètres carrés. Il dispose d'une collection d'objets, estimée à environ deux mille sept-cent (2.700) pièces, composées de billets de banque, de pièces de monnaie, de médailles, de matériaux de fabrication de signes monétaires, d'anciens moyens de paiement, etc. Ces objets sont exposés dans des vitrines murales, verticales et horizontales.

La visite virtuelle mettra en évidence les objets exposés dans les différents compartiments du Musée notamment le hall d'entrée du Musée, l'espace d'accueil du visiteur qui met en évidence quelques tableaux et masques ainsi que l'espace d'exposition permanente composée de trois zones qui se présentent comme ci-après :

- la partie située à gauche, dédiée à la conservation des objets portant sur l'histoire monétaire de la zone UMOA, des origines à nos jours ;
- l'Alcôve, partie centrale réservée à l'exposition des photographies de bâtiments et des effigies de personnalités ayant présidé aux destinées des Etats membres de l'UMOA ;
- le côté droit qui héberge principalement les billets et pièces de monnaie d'autres banques centrales.

Les objets prélevés dans le coffre fort de réserve du Musée seraient également pris en compte dans le cadre de la réalisation des supports, notamment les prises de vue. Le projet sera réalisé en s'appuyant sur l'expertise d'un cabinet ou d'un prestataire externe pour la production des supports audiovisuels (vidéos, photographies, etc.), le développement et la maintenance de la solution.

IV - Mission du prestataire

A l'issue du processus de sélection, le prestataire retenu devra principalement réaliser les prestations ci-après :

- proposer des maquettes de visite virtuelle du Musée de la monnaie ;
- élaborer les spécifications fonctionnelles et techniques du Musée ;
- adapter les fonctionnalités de la visite virtuelle du Musée et les sites internet et intranet de la Banque ;
- proposer et implémenter un outil de suivi des statistiques de visite virtuelle du Musée ;
- effectuer un transfert de compétences au webmaster et au responsable du Musée en vue d'une prise en main pleine et entière tant au niveau fonctionnel que technique ;
- réaliser, après la validation de la maquette retenue, les supports multimédia (vidéos, photos, etc.) dans le Musée de la Monnaie de la BCEAO in situ avec les appareils adéquats (caméra Matterport Pro 2 spécifique de captation d'images en 3D) ;
- procéder à la numérisation des lieux en tenant compte du parcours d'une visite et la description des objets ;
- traiter les images des objets exposés et monter les vidéos en vue de permettre une visite virtuelle 360° et une découverte des objets par réalité augmentée grâce au principe « street view ¹ » ;
- mettre en place une plate-forme de test en vue de la vérification de l'ergonomie de la solution proposée ;
- accompagner la Banque dans l'installation de la plateforme sur ses sites internet et intranet.

NB : Les prestataires devront proposer dans leurs soumissions, un plan de formation et d'accompagnement cohérent qui permet, dans un premier temps, aux équipes internes de participer activement aux travaux d'implémentation, puis dans un deuxième temps, d'assurer la maîtrise fonctionnelle et technique du dispositif de visite virtuelle.

Le système à mettre en place devra être compatible avec les navigateurs les plus utilisés, notamment Google Chrome, Firefox, Microsoft Edge, Safari. Les solutions proposées devront également répondre aux exigences de sécurité et prévoir la possibilité d'ajouter de nouveaux espaces en cas de besoin.

¹ **Le principe « street view » permet de naviguer entre les différentes catégories d'objets.**

Par ailleurs, les informations multimédia, présentées au sein de la visite virtuelle devront répondre aux formats standards suivants :

- pour les images statiques ou photographiques : PNG, JPG, JPEG, SVG, JTIFF ;
- pour l'audio : MP3, WAV ;
- pour la vidéo : MP4 ;
- pour les documents : .TXT, .PDF ;
- pour les objets 3D : DAE, GLTF, GLB, OBJ, FBX, et autres formats SDK embed.

V - Profil du prestataire

Les soumissionnaires éligibles devront avoir le profil minimal ci-après :

- Être un prestataire ayant au moins :
 - ❖ dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de visite virtuelle ;
 - ❖ cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la transformation numérique dans les industries culturelles et patrimoniales.
- Disposer de compétences pour réaliser des éléments ci-après :
 - ❖ modéliser des images en 3D ;
 - ❖ avoir une bonne connaissance des questions relatives à la représentation virtuelle 360° ;
 - ❖ produire des supports multimédia (vidéos, textes ou images, capsules sonores ou fichiers audios, etc).

VI - Bénéfices attendus

La visite virtuelle du Musée de la Monnaie de la Banque devra permettre de :

- découvrir le Musée de la monnaie à travers divers supports (téléphone, ordinateurs, tablette) ;
- rendre plus accessibles les expositions et l'histoire monétaire de la zone UMOA ;
- disposer de données relatives aux visites de la plate-forme avec Google analytics ;
- exploiter les données pour une meilleure utilisation de tout le potentiel du Musée de la monnaie.

VII - Quantité et livrable

Le tableau ci-après, précise de façon détaillée, le livrable attendu et les quantités y afférents.

Désignation	Quantité
Plateforme de visite virtuelle des objets de la collection du Musée de la Monnaie de la BCEAO	1
Support et garantie d'un (1) an	1

TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de soumission (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS
BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

Objet : Fourniture et installation d'une plateforme de visite virtuelle des objets de la collection du Musée de la Monnaie de la BCEAO, sis à Dakar (Sénégal)

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

ANNEXE 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

Description	Détail			
Nom légal du soumissionnaire	<i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i>			
Forme juridique				
Année de création / début exercice				
Nature d'activités				
Adresse juridique, Ville, Pays				
Informations Bancaires (RIB)				
Données Administratives				
Noms	Numéro	Date de délivrance / validité	L'Autorité Signataire	
Régistre de commerce				
Quitus Fiscal				
Attestation de régularité sociale				
Données Financières des trois dernières années				
	Année N-1	Année N-2	Année N-3	
Bilan				
Capitaux propres				
Chiffre d'affaires				
Résultats nets				
Capacité d'autofinancement				
Références similaires				
Objet du marché	Références client	Valeur contrat	Période	Détail du marché

Signature du représentant habilité : ____

Nom et titre du signataire : ____

Nom de l'entreprise ou du groupement : _____

Annexe 3 : Formulaire de conformité technique

Critères	Caractéristiques requises	Caractéristiques proposées (À renseigner)
Spécifications de la plateforme	Le système à mettre en place devra être compatible avec les navigateurs les plus utilisés, notamment Google Chrome, Firefox, Microsoft Edge, Safari.	
	La solution proposée devra également répondre aux exigences de sécurité et prévoir la possibilité d'ajouter de nouveaux espaces en cas de besoin.	
	Par ailleurs, les informations multimédia, présentées au sein de la visite virtuelle devront répondre aux formats standards suivants : <ul style="list-style-type: none"> • pour les images statiques ou photographiques : PNG, JPG, JPEG, SVG, JTIFF ; • pour l'audio : MP3, WAV ; • pour la vidéo : MP4 ; • pour les documents : .TXT, .PDF ; • pour les objets 3D : DAE, GLTF, GLB, OBJ, FBX, et autres formats SDK embed. 	
Installation et transfert de compétence	Le soumissionnaire retenu devra effectuer un transfert de compétences sur l'administration et l'exploitation de la solution pour une équipe de cinq (5) personnes.	

ANNEXE 4 : Formulaire de Décomposition offre financière (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière)

Le montant doit inclure tous les coûts liés à l'acquisition.

Monnaie de l'offre :

Désignation	Quantité	Montant total (HT/HD)
Plateforme de visite virtuelle des objets de la collection du Musée de la Monnaie de la BCEAO	1	
Support et garantie de 1 an	1	

Signature du représentant habilité : ____

Nom et titre du signataire : ____

Nom de l'entreprise ou du groupement) : _____
